

16 juin 2015

Qu'avons-nous appris des accidents industriels ?

Objectifs

Des accidents se produisent mais, au cours du temps, ils sont devenus plus rares dans l'industrie grâce aux progrès dans le domaine de la sécurité industrielle. Classiquement ils sont analysés et on en tire des enseignements et des mesures à prendre pour qu'ils ne se reproduisent pas. Ces mesures concernent la technique, les procédures, la formation du personnel, voire la réglementation (ex : les Directives Seveso), et plus récemment les aspects organisationnels. Les grandes avancées en matière de sécurité ont souvent été la conséquence d'un accident grave.

Chaque accident est le symptôme de défaillances de la sécurité. Il est aussi l'occasion privilégiée, bien que dramatique, grâce aux investigations et aux leçons qu'on en tire d'améliorer la sécurité et la prévention. Tirer les leçons de ces accidents et même des autres secteurs industriels apparaît comme une nécessité pour qui veut améliorer la sécurité et la prévention.

Pourtant, au-delà de l'effet émotionnel et médiatique, les retombées d'un accident dépendent de l'étendue du champ d'investigation et de la profondeur de l'analyse, ainsi que de la diffusion des enseignements dont il est porteur. Les leçons sont-elles tirées au bon niveau pour faire progresser de façon décisive et durable la sécurité dans les entreprises industrielles ?

L'expérience montre que les accidents, même rares, perdurent. Souvent ils semblent se reproduire quasiment à l'identique quelques années plus tard. Leurs leçons n'auraient-elles pas été complètement tirées ou auraient-elles été oubliées ?

Le but de cette journée est de se pencher sur cette question notamment à partir d'une perspective historique et de quelques cas types. Qu'avons-nous retenu des accidents industriels ? Y a-t-il des conditions pour apprendre des accidents ? Dans quels domaines ?

La journée se propose de débattre des enseignements des accidents industriels, de leur diffusion et de leur prise en compte effective et durable dans la sécurité. On cherchera aussi à identifier ce qui peut constituer des freins à leur analyse, à la diffusion et à la pérennité de leurs enseignements, et comment les surmonter.

Programme

- 9h30 Ouverture de la journée
[Jean-Paul LANGLOIS](#), Président de l'IMdR
- 9h45 Introduction – Des questions sur les accidents industriels. Leur place dans le processus de prévention et de sécurité, [Michel LLORY](#), Chaos
- 10h30 Pause
- 11h L'accident chimique de Flixborough – un accident emblématique : ses retombées à l'époque et aujourd'hui, [René MONTMAYEUL](#), Chaos
- 11h30 Accidents à la NASA au regard du retour d'expérience
[Yves DIEN](#), EDF R&D
- 12h Discussion sur les exposés de la matinée
- 12h30 Déjeuner
- 14h L'étude d'un cas d'accident de fret ferroviaire dans une démarche de prévention
[Henri FANCHINI](#), Artis-Facta
- 14h30 Quelle capitalisation et quels usages possibles de la connaissance des accidents ?
[Nicolas DECHY](#), IRSN
- 15h Discussion sur les exposés de l'après-midi
- 15h30 Pause
- 16h Table ronde de conclusions – Echanges avec la salle : « Perspectives et limites des analyses d'accidents : quelles en sont les retombées effectives ? Quelles autres retombées peut-on attendre ? Sont-elles pérennes ? Comment mieux intégrer ces retombées dans la conception de la sécurité et en exploitation ? »
[Guy PLANCHETTE](#), IMdR, modérateur ; [Ivan BOISSIERES](#), ICSI ; [Henri FANCHINI](#), Artis-Facta ; [Michel LLORY](#), Chaos.
- 17h15 Fin de la journée



Institut pour la Maîtrise des Risques
Sûreté de Fonctionnement - Management - Cindyniques



Mardi 16 juin 2015

Qu'avons-nous appris des accidents industriels ?

BULLETIN D'INSCRIPTION



Institut pour la **Maîtrise des Risques**
Sûreté de Fonctionnement - Management - Cindyniques

Je souhaite participer à la journée du mardi 16 juin :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Raison sociale :

Adresse :

.....

Tél. :

Fax :

E-mail :

Frais d'inscription

Membre IMdR et Chaos	240 € HT
Non membre	300 € HT
Universitaire membre	120 € HT
Universitaire non membre	150 € HT
Etudiant, retraité ou sans emploi (sur justificatif)	50 € TTC

Les prix indiqués par participant comprennent l'accueil du matin, les pauses café, le déjeuner et les documents.

Chèque à l'ordre de l'IMdR à réception de la facture. Il n'y aura pas de remboursement, en cas d'annulation après le 6 juin.

Le nombre de places étant limité il est conseillé de procéder rapidement aux formalités d'inscription.

COUPON A RETOURNER A :

IMdR

12 avenue Raspail

94250 GENTILLY

Tél : 01 45 36 42 10 - Fax : 01 45 36 42 14

E-mail : secretariat@imdr.eu

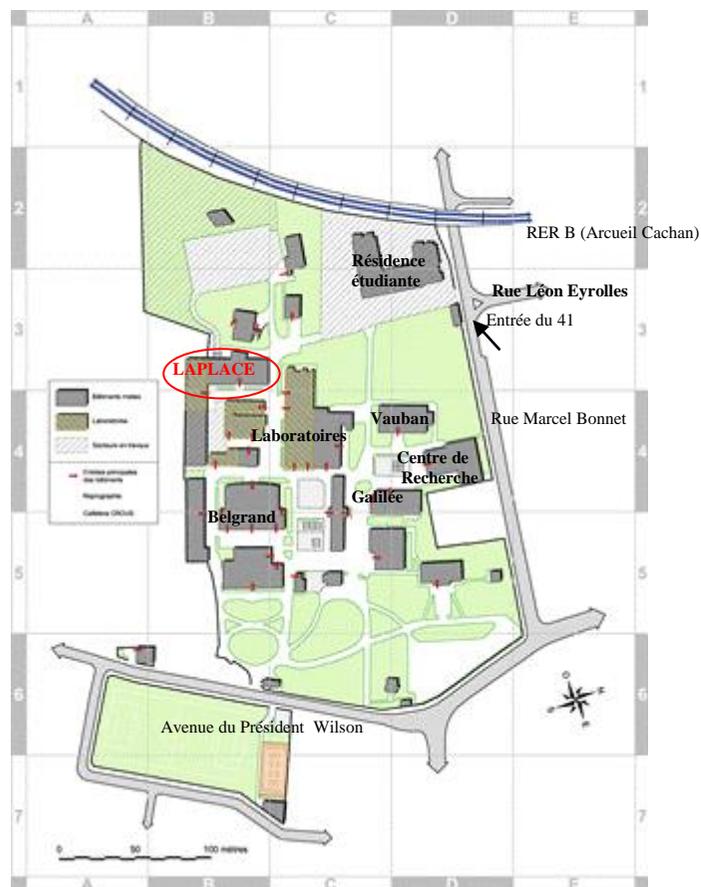
ESTP CACHAN

Bâtiment Laplace Amphi LAPLACE 1 (RDC)

(Voir plan ci-dessous)

Entrée par le 41 rue Marcel Bonnet

Accès : RER Ligne B station «Arcueil Cachan»
Bus 187 depuis Porte d'Orléans (Arrêt Arcueil Cachan)
Parking face à l'entrée du campus : rue Léon Eyrolles



IMdR
12, avenue Raspail
94250 GENTILLY